



Performance des grands groupes bancaires français au 31 décembre 2016

Remarque liminaire : Comme indiqué à la fin de ce document (« Méthodologie de l'analyse »), l'objectif de cette publication est de présenter, sur la base des communiqués trimestriels et des slides investisseurs publiés, les principaux indicateurs de performance des quatre grands groupes bancaires français (BNP Paribas, Société Générale, BPCE, Crédit Agricole SA) et d'apporter des commentaires sur les événements significatifs de la période et l'information financière associée.

Chiffres clés au 31 décembre 2016

Indicateurs clés pour les 4 grands groupes bancaires français
au 31/12/2016

Une progression des résultats malgré des revenus en légère baisse

PRODUIT NET BANCAIRE *

31/12/2015	31/12/2016
124,1 Mds €	123,3 Mds €

- 0,6%

Dégradation du coefficient
d'exploitation de 0,6%

↑ 68,1%

RESULTAT NET *

31/12/2015	31/12/2016
19,8 Mds €	20,7 Mds €

+ 4%

Bonne maîtrise des risques
Coût du risque en baisse

↑ -22%

Poursuite du renforcement des bilans

RATIO DE CET 1

31/12/2015	31/12/2016
11,4%	12,3%

RESERVES DE LIQUIDITE SOLIDES

31/12/2015	31/12/2016
853 Mds €	950 Mds €

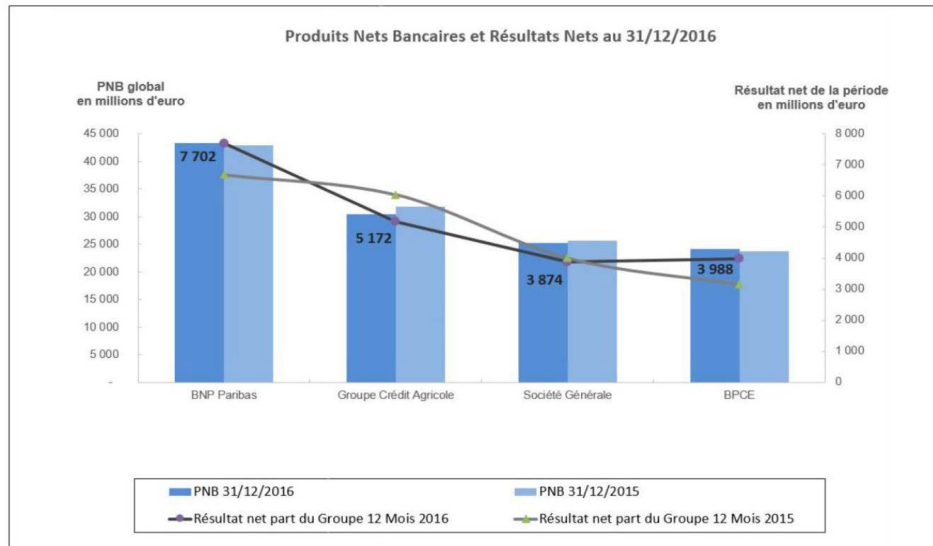
Source des données : communiqués de presse et slides investisseurs au 31 décembre 2016

*Les données concernant le PNB et le résultat intègrent les chiffres du groupe Crédit Agricole (et non Crédit Agricole SA).

Dans une conjoncture toujours incertaine, les quatre principaux groupes bancaires français mettent en avant la solidité et le caractère équilibré de leur business model équilibré tourné vers les clients.

Grâce au dynamisme commercial déployé par tous les métiers, l'impact défavorable du contexte de taux bas sur les revenus reste limité, avec un produit net bancaire qui atteint 123,3 milliards d'euro, en recul de - 0,6 % sur un an.

Outre les bonnes performances commerciales et opérationnelles observées dans l'ensemble des activités, tous les groupes ont maintenu une gestion rigoureuse des risques et des coûts, dégagant ainsi un résultat net cumulé de 20,7 milliards d'euro soit une progression de 4% par rapport à 2015.

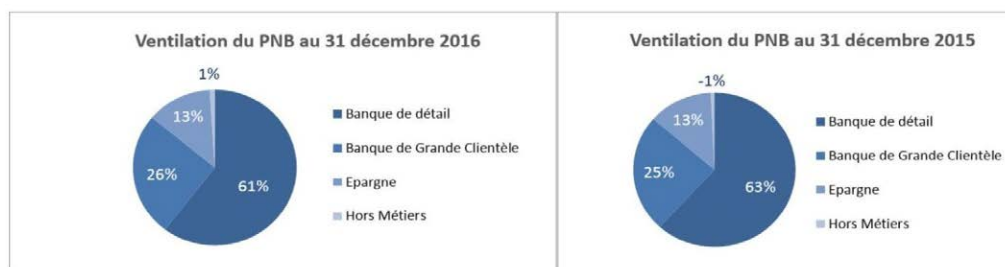


Source des données : communiqués de presse et slides investisseurs au 31 décembre 2016

Les données chiffrées de ce graphique intègrent les chiffres du Groupe Crédit Agricole et non Crédit Agricole SA, les graphiques suivants présentent une information se rapportant au groupe Crédit Agricole SA dans lequel les Caisses Régionales ne sont plus consolidées et non du Groupe Crédit Agricole qui les intègre à 100 % (le communiqué de presse du 15 février 2017 analysant les résultats du groupe Crédit Agricole SA).

Répartition des revenus par activités

Bénéficiant de la diversité des métiers et des géographies, le produit net bancaire des pôles opérationnels résiste bien aux effets négatifs de l'environnement de taux bas et à l'instabilité des marchés.



Source des données : communiqués de presse et slides investisseurs au 31 décembre 2016

Éléments non-opérationnels et non récurrents

Tous les groupes rappellent l'impact exceptionnel de la plus-value de cession des titres Visa Europe enregistrée dès le 2ème trimestre pour un montant cumulé total de 2,5 milliards d'euro.

Comme en 2015, deux facteurs constituent des éléments non opérationnels systématiquement retraités par tous les établissements dans l'analyse de leurs résultats : la réévaluation de la dette propre et du risque de crédit propre inclus dans les dérivés. La communication faite sur ces deux éléments reste différente d'un groupe à l'autre :

- BNP Paribas : charge globale de 59 millions d'euro intégrant à la fois le spread émetteur et la DVA.
- Société Générale : charges comptabilisées à la fois sur la réévaluation de la dette (- 354 millions d'euro) et la DVA (- 1 million d'euro).
- Crédit Agricole SA : charges comptabilisées sur la réévaluation de la dette (140 millions d'euro) et la DVA (- 39 millions d'euro).
- BPCE : produit de 49 millions d'euro comptabilisé chez Natixis au titre de la DVA.

Il convient de préciser qu'à ce titre, le groupe BPCE communique sur l'adoption de la norme IFRS 9 le 22 novembre 2016 autorisant l'application anticipée des dispositions relatives au risque de crédit propre dès l'exercice clos le 31 décembre 2016. Tous les impacts comptabilisés depuis le début de l'exercice 2016 (soit un produit de 136 millions d'euro) ont ainsi été constatés en capitaux propres

Par ailleurs, alors que les comptes du groupe BNP Paribas intègrent une dépréciation exceptionnelle de 127 millions d'euro de la survaleur de sa filiale polonaise (BGZ), ceux du groupe Crédit Agricole SA enregistrent une dépréciation de l'écart d'acquisition de LCL à hauteur de 491 millions d'euro. Le groupe Crédit Agricole SA attribue cette dépréciation à une dégradation de la valeur d'utilité liée au contexte de taux bas, ayant conduit à des renégociations importantes de prêts immobiliers en 2016.

Le groupe Crédit Agricole SA communique également sur la réévaluation de ses actifs et passifs d'impôts différés avec l'application du nouveau taux d'imposition introduit en France par la loi de finance 2017 qui abaisse le taux à 28,9% à partir de 2020 (contre 34,4% actuellement). Cette réévaluation a conduit le groupe à comptabiliser une charge d'ajustement de ses impôts différés à hauteur de 161 millions d'euro.

Enfin, le groupe Crédit Agricole SA rappelle les effets de l'opération de simplification de la structure du groupe (Eurêka) réalisée le 3 août 2016. Cette opération ayant généré à la fois un résultat exceptionnel de 1 272 millions d'euro lié au transfert des CCI/CCA à SACAM Mutualisation, et une économie de 115 millions d'euro au titre de la disparition du coût de la garantie Switch 1.

Une érosion des revenus qui se poursuit dans la banque de détail

Malgré une bonne dynamique commerciale déployée par l'ensemble des groupes, les revenus générés par les réseaux de distribution de la banque de proximité restent pénalisés par les effets négatifs de l'environnement de taux bas et l'accroissement des renégociations des prêts immobiliers. Ils s'établissent à 68,5 milliards d'euro, affichant ainsi un recul de 2,1 % soit - 1,5 milliards d'euro sur l'année.

Néanmoins, et bien que les conditions de taux bas continuent de peser sur la marge d'intérêts, tous les groupes intensifient leurs actions commerciales en poursuivant le développement des synergies et des activités génératrices de commissions et en renforçant leur offre digitale.

Ainsi, le groupe BNP Paribas communique à la fois sur le lancement de l'application « BuyMyHome » permettant aux clients de réaliser eux-mêmes des simulations d'emprunt dans le cadre de leur projet immobilier, et sur le succès de sa banque en ligne Hello bank! qui atteint 2,5 millions de clients en 2016. Le groupe rappelle également le rapprochement réalisé en cours d'année entre Wa ! et Fivory (Crédit Mutuel) dont l'objectif est de proposer en 2017 une solution mobile combinant paiement, programmes de fidélisation et offres de réduction en partenariat avec Carrefour, Auchan et Total.

De même, le groupe Crédit Agricole met en avant les avancées de transformation digitale actuellement en cours dans son réseau de banque de proximité, avec la dématérialisation de plus de 150 parcours clients dans les Caisses régionales.

Le groupe BPCE communique sur l'ouverture de la CASDEN Banque Populaire (initialement dédiée au personnel de l'éducation, de la recherche et de la culture) à toute la fonction publique, ayant généré une progression du nombre d'adhésions en 2016. Il souligne également la poursuite de sa stratégie de bancarisation des clients particuliers des réseaux Caisse d'Epargne et Banque Populaire entraînant une croissance du fonds de commerce (+73 500 clients pour les Caisses d'Epargne et +74 400 clients pour les Banques Populaires).

Enfin, le groupe Société Générale revient à la fois sur le lancement de SG Entrepreneurs et la création « d'espaces Pro » ayant permis l'entrée en relation avec près de 4 000 nouvelles entreprises, grâce à une gamme complète de produits et services adaptés, et sur le renforcement de sa base clientèle avec plus de 400 000 nouveaux clients en 2016.

Cette dynamique déployée par tous les réseaux pour développer un nouveau modèle bancaire adapté aux nouveaux comportements des clients se traduit par une bonne activité de crédit (+3,1%) dans un contexte de reprise progressive de la demande, et le développement d'une collecte bilancielle globale soutenue (+6,7%) tirée notamment par les dépôts à vue.

Malgré une activité mitigée en Europe de l'Est, les réseaux internationaux affichent une activité commerciale solide et de bonnes performances, permettant de stabiliser le niveau des revenus générés sur l'exercice.

Bien que les performances du groupe Société Générale traduisent des tendances contrastées selon les zones d'implantation, l'activité progresse en Afrique et se redresse en République tchèque et en Russie. Dans ce cadre, le groupe a poursuivi l'optimisation de son dispositif en Russie avec la fermeture de 67 agences chez Rosbank.

Le groupe BNP Paribas, oriente, quant à lui, son activité internationale vers un développement digital ciblé dans des pays à fort potentiel de croissance. Le groupe communique ainsi sur le renforcement de son offre digitale en Turquie et en Pologne avec 350 000 clients chez CEPTETEB (Turquie) et plus de 200 000 clients pour BGZ OPTIMA (Pologne). Par ailleurs, le groupe met également en avant les performances de sa filiale américaine BancWest, avec d'une part le succès de l'introduction en bourse de la First Hawaiian Bank (consolidée dans BancWest) et d'autre part la réussite du CCAR (« Comprehensive Capital Analysis and Review »).

Enfin, le groupe Crédit Agricole SA souligne à la fois la résilience de ses filiales en Pologne et en Ukraine, affectées par un contexte local défavorable, et le dynamisme de ses implantations italienne et égyptienne.

Une reprise progressive dans la banque de grande clientèle

Malgré un environnement marqué par des incertitudes politiques et économiques, la banque de grande clientèle achève l'année sur un bon niveau d'activité, avec une reprise notable observée sur le 2ème semestre.

Dans ce contexte, le métier affiche des revenus en légère hausse, à 28,4 milliards d'euro, en progression de 1,6% sur l'exercice (+ 464 millions d'euro), contrebalançant ainsi la forte baisse du 1er semestre, aussi bien dans les activités de financement et de conseil que dans les activités de marchés et services aux investisseurs.

Si dans un premier temps, le métier Taux, Changes et Matières premières a été impacté par l'attentisme des investisseurs, l'activité des clients a fortement rebondi à la suite des élections américaines, soutenue par des tendances plus marquées, notamment sur le change, les taux et les matières premières. Ainsi, alors que le groupe BNP Paribas souligne sa bonne performance sur les taux et le crédit, et que Natixis met en avant les bons résultats de ses plateformes en Amérique et en Asie, le groupe Société Générale communique, quant à lui, sur ses efforts de transformation pour renforcer sa présence commerciale sur ses franchises clefs, portée par un fort dynamisme sur le taux et les matières premières.

En revanche, à l'exception du groupe BPCE (Natixis) qui enregistre une progression de ses revenus dans le métier Actions, grâce notamment à ses activités de dérivés, les trois autres groupes ont été pénalisés par un environnement moins favorable, se traduisant par un recul des revenus par rapport à une base particulièrement élevée en 2015.

Par ailleurs, si les revenus des activités de financements structurés affichent des performances solides dans l'ensemble des groupes, les stratégies adoptées et les vecteurs de croissance sont différents.

Si le groupe BNP Paribas souligne le bon niveau de ses revenus en Europe, en Asie Pacifique et dans la zone Amériques, le groupe Société Générale met en avant sa dynamique commerciale à la fois sur les financements d'acquisition et sur les financements à effet de levier, tout en affichant des revenus en hausse sur les ressources naturelles. De même, malgré un contexte défavorable à l'investissement pour les producteurs dans les secteurs Global Energy & Commodities, le groupe BPCE (Natixis) fait état d'une activité solide sur les secteurs Aviation et Export & Infrastructure Finance, tandis que le groupe Crédit Agricole SA fait état d'une progression de son activité sur les transports aériens et ferroviaires et les Infrastructures.

Enfin, bien que les revenus du métier Titres aient été pénalisés par un 1er semestre en retrait, la forte hausse des commissions observée sur le 2ème semestre traduit à la fois un dynamisme commercial robuste dans un environnement de taux qui reste défavorable, et un renforcement de l'activité avec la progression des actifs en conservation, notamment dans les groupes BNP Paribas et Société Générale.

Une forte résilience des revenus dans les métiers de l'épargne

A 12,1 milliards d'euro, les revenus des métiers de l'épargne s'inscrivent en recul de 1% (-127 millions d'euro sur un an), dans un environnement peu favorable, avec des effets de marché et de change négatifs.

Bien que l'activité ait été favorisée en fin d'année par une reprise notamment aux Etats-Unis, et par les premiers effets de la politique de recentrage de l'activité sur les pays ayant adhéré aux règles d'échange automatique d'information fiscale, les stratégies adoptées pour développer cette ligne de métier diffèrent d'un groupe à l'autre.

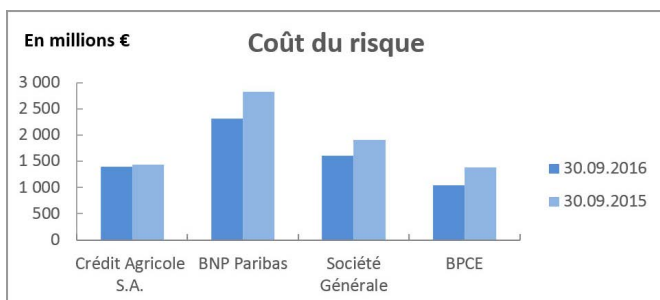
Ainsi, le groupe BNP Paribas communique sur le développement des nouveaux parcours clients avec le lancement de nouveaux services digitaux : « myAdvisory », outil de gestion de portefeuille sur mobiles, et « myBioPass », clef unique pour accéder aux services en ligne.

Par ailleurs, le groupe BPCE (Natixis) met en avant l'accélération du développement de ses activités Assurances avec les réseaux, avec notamment la finalisation du déploiement de la nouvelle offre Vie et Prévoyance à l'ensemble du réseau des Caisses d'Épargne.

Enfin, alors que dans le groupe Société Générale l'année 2016 a été marquée par une stratégie de recentrage géographique (acquisition des activités de banque privée de Kleinwort Benson au Royaume Uni, repositionnement du groupe en Suisse ayant généré une décollecte), le groupe Crédit Agricole SA accélère, quant à lui, sa stratégie de développement organique avec en vue la signature d'un accord d'acquisition par Amundi de Pioneer Investments, (3,5 milliards d'euro et un objectif de retour sur investissement de 10% sur trois ans). Dans le cadre de l'augmentation de capital d'Amundi pour financer cette opération, le groupe Crédit Agricole SA a décidé de baisser sa participation dans Amundi à 70% (-5,7%) par la cession de droits préférentiels de souscription.

Un coût du risque en net repli

Au 31 décembre 2016, l'analyse des évolutions du coût du risque montre une baisse généralisée pour tous les établissements : BNP Paribas (-14%), Crédit Agricole SA (-22%), BPCE (-22%), et Société Générale (-32%)



Source des données : communiqués de presse et slides investisseurs au 31 décembre 2016

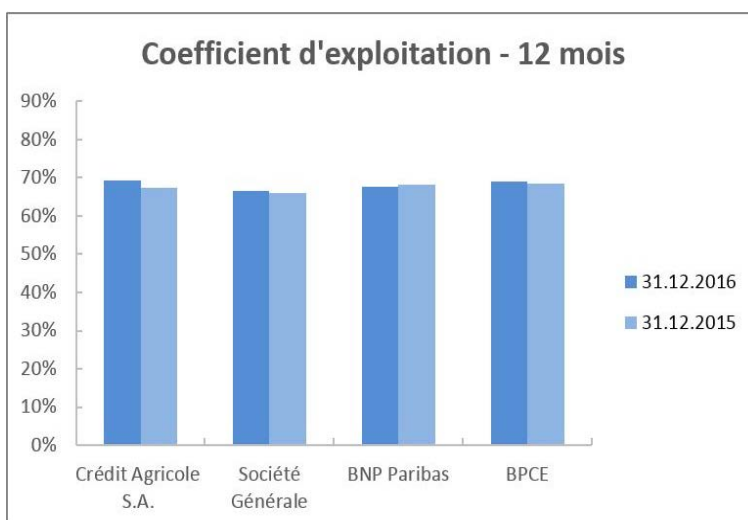
Malgré des dotations complémentaires à une provision pour risques juridiques dans les groupes Crédit Agricole (100 millions d'euro) et Société Générale (350 millions d'euro), le coût du risque recule dans les 2 groupes respectivement de 22% et 32%, reflétant la bonne qualité de leurs actifs et de leur profil de risque. Le groupe Société Générale rappelle que le total de la provision pour litiges s'élève à 2 milliards d'euro à fin 2016.

De même, grâce à une bonne maîtrise du risque à l'origination, à un environnement de taux bas et à une baisse des dotations chez BNL Banca (Italie), le groupe BNP Paribas diminue son coût du risque de 14% en 2016.

Enfin, malgré l'effort de provisionnement sur le secteur pétrole et gaz au premier semestre 2016 dans les comptes de Natixis, le groupe BPCE présente une amélioration de son coût du risque (-22%), conséquence de la baisse des provisions collectives et individuelles enregistrées par les réseaux Banques Populaires et Caisse d'Épargne qui profitent d'une meilleure conjoncture en France.

Une rentabilité légèrement dégradée

Alors que le groupe BNP Paribas améliore sa rentabilité opérationnelle (0,4%), celle-ci est en recul à la Société Générale (0,6%), dans le groupe BPCE (0,4%) et au Crédit Agricole SA (2%), comparativement au 31 décembre 2015. Le coefficient d'exploitation moyen s'établit ainsi à 68,1% au 31 décembre 2016 (contre 67,5% en 2015).



Source des données : communiqués de presse et slides investisseurs au 31 décembre 2016

A l'exception du groupe BNP Paribas qui bénéficie de la mise en œuvre de son plan d'économies « Simple & Efficient » pour compenser la hausse de certains coûts (coûts de restructuration des acquisitions et des métiers, coûts de transformation de CIB, contribution au plan de sauvetage des banques italiennes...) et améliorer ainsi son coefficient d'exploitation (0,4%), ce dernier est en augmentation dans les 3 autres établissements.

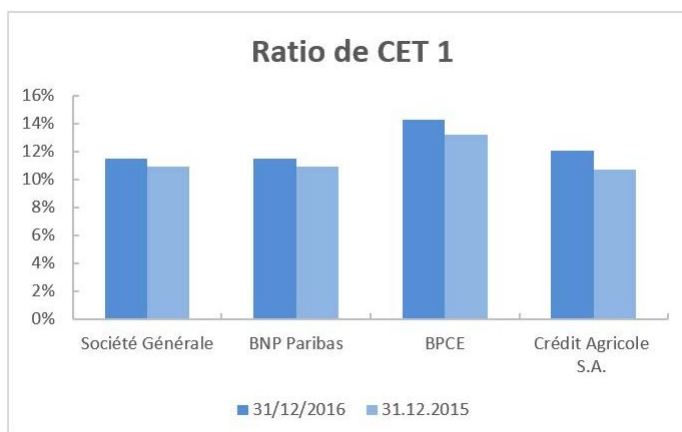
Bien que le groupe Société Générale poursuive ses efforts de maîtrise des coûts, son coefficient d'exploitation se détériore de 0,6%, en raison à la fois à une baisse de ses revenus, associée à des coûts non récurrents (230 millions d'euro) en lien avec les plans d'économies engagés (regroupement des expertises, technologie et dématérialisation, agilité et simplification). Dans ce cadre, le groupe a révisé son objectif d'économies en le portant à 1,07 milliards d'euro à horizon 2017.

De même, la dégradation du coefficient d'exploitation observée dans le groupe Crédit Agricole SA (2%) traduit, outre le recul des revenus sur l'exercice, une progression des charges dans l'ensemble des métiers : préparation de l'acquisition de Pioneer Investments par Amundi, aménagement du réseau d'agences de LCL, investissements informatiques, plan d'adaptation du groupe Cariparma, dotation au plan de sauvegarde des banques italiennes, contribution au fonds de garantie des dépôts...

Enfin, malgré des synergies de coûts (686 millions d'euro à fin 2016 pour un objectif 900 millions d'euro à horizon 2017), le coefficient d'exploitation du groupe BPCE se dégrade de 0,6 %, conséquence d'une progression des frais de gestion, essentiellement attribuable à la hausse de la contribution au titre du Fonds de Résolution Unique (FRU). Le groupe précise par ailleurs que les synergies de coûts réalisées en 2016 se traduisent par l'accélération des économies générées par les réformes de structures réalisées en 2015 et par les économies générées par le regroupement de la production informatique au sein de BPCE Infogérance & Technologies réalisées en avance sur le calendrier.

Des fonds propres renforcés

L'augmentation des ratios de Common Equity Tier 1 (CET1) illustre la solide génération de capital pour l'ensemble des groupes et souligne leur capacité à gérer leur bilan en respectant les obligations réglementaires. En effet, le ratio de CET 1 est de nouveau renforcé pour tous les établissements, celui-ci passant en moyenne de 11,4% au 31 décembre 2015 à 12,3% au 31 décembre 2016, soit une progression de 0,9% sur un an.



Source des données : communiqués de presse et slides investisseurs au 31 décembre 2016

L'année 2016 atteste une nouvelle fois de la capacité des groupes à générer du capital et à créer de la valeur pour leurs actionnaires. En effet, tous les groupes annoncent leur volonté de proposer lors de leurs l'assemblées générales respectives, la distribution d'un dividende par action à hauteur de :

- BNP Paribas : 2,70 € (pour un bénéfice net de 6 € par actions).
- Société Générale : 2,20 € (pour un bénéfice net de 4,26 € par actions).
- Crédit Agricole SA : 0,60 € (pour un bénéfice net de 1,12 € par actions).
- Natixis : 0,35 € (pour un bénéfice net de 0,41 € par actions).

Par ailleurs, confirmant leurs ambitions en matière de solidité de bilan, tous les groupes préparent la mise en place dans de bonnes conditions du mécanisme de TLAC (Total Loss Absorbing Capacity). Ainsi, si les groupes Société Générale, BPCE, Crédit Agricole SA estiment déjà leur ratio TLAC respectivement à 17,9%, 19,4% et 20,3% (entrée en vigueur en 2019 à 19,5%), le groupe BNP Paribas annonce, quant à lui, son objectif de présenter un ratio TLAC de 21%, dont les exigences sont déjà bien intégrées dans son nouveau plan de développement stratégique.

Par ailleurs, tous les établissements présentent également leur ratio de levier Bâle 3 sans mesures transitoires (entrée en vigueur en 2018). Ces ratios traduisent déjà un niveau supérieur au minimum réglementaire de 3% :

Ratio de levier (%)	31.12.2016	31.12.2015
Société Générale	4,2%	4,0%
BNP Paribas	4,4%	4,0%
BPCE	5,0%	5,0%
Crédit Agricole S.A.	5,0%	4,6%

Une liquidité solide

Tous les groupes communiquent sur des niveaux de ratios LCR (Liquidity Coverage Ratio) qui dépassent le minimum réglementaire en vigueur de 70% au 31 décembre 2016 :

- Société Générale : 142%
- BNP Paribas : 123%
- BPCE : > 110%
- Crédit Agricole SA : > 110%

Les banques continuent par ailleurs de renforcer leurs réserves de liquidité (950 milliards d'euro au total, contre 853 milliards d'euro au 31 décembre 2015), démontrant ainsi que leur besoin de refinancement court terme est totalement couvert et qu'elles disposent d'une marge de manœuvre de plus d'un an par rapport aux ressources de marché.

Par ailleurs, si tous les groupes poursuivent leurs actions pour renforcer leurs ressources stables, seul le groupe Société Générale communique sur un niveau de ratio NSFR (Net Stable Funding Ratio) supérieur à 100% (ratio en vigueur au 1er janvier 2018).

Enfin, dans le prolongement des trimestres précédents, les groupes Société Générale et Crédit Agricole SA continuent de présenter un bilan de liquidité faisant ressortir l'excédent de leurs ressources stables par rapport à leurs emplois longs, à hauteur respectivement de 150 milliards d'euro et 111 milliards d'euro (contre 136 milliards d'euro et 108 milliards d'euro au 31 décembre 2015).

Le déploiement de nouveaux plans stratégiques

Dans un contexte économique qui reste incertain et un environnement réglementaire contraignant, les actions mises en œuvre par l'ensemble des groupes leur permettent de respecter la trajectoire des objectifs stratégiques et financiers annoncés dans les plans stratégiques de 2014 : simplification des modèles, renforcement des synergies, optimisation de l'allocation des fonds propres, investissements dans les métiers, développement de l'offre digitale.

A fin 2016, avec des bilans renforcés et assainis, tous les groupes affichent leur volonté de poursuivre davantage la transformation de leurs métiers.

Ainsi, les groupes Crédit Agricole SA et Natixis, qui ont déjà communiqué en cours d'année sur leurs nouveaux plans stratégiques visant à déployer un projet client ambitieux « Ambition stratégie 2020 » (Crédit Agricole SA) et « Transformation et Excellence Opérationnelle » (Natixis), font déjà valoir des avancées concrètes dans la réalisation de leurs objectifs.

Par ailleurs, alors que le groupe BPCE annonce la présentation le 21 février 2017 de son futur projet stratégique 2018 - 2020 visant à transformer la banque de proximité, le groupe BNP Paribas présente, quant à lui, son nouveau plan de développement 2020 qui annonce une accélération de la digitalisation tout en visant une progression moyenne du résultat net de plus de 6,5% par an à horizon 2020. Avec ce nouveau plan, le groupe

BNP Paribas poursuivra le développement de ses métiers en mettant en œuvre un programme ambitieux de nouvelle expérience pour les clients, de transformation digitale et d'économies. Dans ce cadre, le groupe prévoit d'investir 3 milliards d'euro entre 2017 et 2019 dans le but de générer 3,4 milliards d'euro d'économies sur la même période et 2,7 milliards d'euro d'économies annuelles récurrentes à partir de 2020.

Enfin, outre sa volonté de poursuivre en 2017 l'adaptation et la transformation numérique de ses métiers, la simplification de son organisation et le déploiement de son programme « Culture et Conduite », le groupe Société Générale prépare également une nouvelle étape de son développement avec la présentation en fin d'année d'un plan stratégique à moyen terme.

Méthodologie de l'analyse

KPMG a réalisé une analyse comparative des communiqués de presse et des slides investisseurs des principaux groupes bancaires français publiés au 31 décembre 2016 : BNP Paribas, Société Générale, BPCE et Crédit Agricole SA.

Ces communiqués ont été publiés par les groupes bancaires aux dates suivantes :

- 7 février 2017 : BNP Paribas
- 9 février 2017: Société Générale et BPCE / Natixis
- 15 février 2017 : Crédit Agricole SA

A noter qu'à l'exception des 2 premiers graphiques présentant le produit net bancaire et le résultat net, l'étude a porté sur le groupe Crédit Agricole SA (le communiqué de presse du 15 février 2017 analysant le groupe Crédit Agricole SA).

A des fins de comparabilité, le pôle « banque de détail » de BPCE a été retraité et intègre les services financiers spécialisés.

Contact :

[Fabrice Odent](#)

Associé

Responsable du Département Services financiers

kpmg.fr/mediasocial



Enoncé en matière de confidentialité | Mentions légales

Informatique et liberté : vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent (article 34 de la loi "informatique et liberté" du 6 janvier 1978) en envoyant un email à l'adresse suivante : fr-kpmgfs@kpmg.fr.

© 2017 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG, le logo et « cutting through complexity » sont des marques déposées ou des marques de KPMG International.

Les informations contenues dans ce document sont d'ordre général et ne sont pas destinées à traiter les particularités d'une personne ou d'une entité. Bien que nous fassions tout notre possible pour fournir des informations exactes et appropriées, nous ne pouvons garantir que ces informations seront toujours exactes à une date ultérieure. Elles ne peuvent ni ne doivent servir de support à des décisions sans validation par les professionnels ad hoc. KPMG S.A. est une société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes à directeur et conseil de surveillance au capital social de 5 497 100 euro. 775 726 417 RCS Nanterre. Siège social : Tour Eqho - 2 avenue Gambetta - 92066 Paris La Défense Cedex. KPMG S.A. est membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative (« KPMG International »), une entité de droit suisse. KPMG International ne propose pas de services aux clients. Aucun cabinet membre n'a le droit d'engager KPMG International ou les autres cabinets membres vis-à-vis des tiers. KPMG International n'a le droit d'engager aucun cabinet membre.